

Tribunes de la santé

SciencesPo

CYCLE 2022. TERRITOIRES : LES NOUVEAUX ESPACES DE DÉCISION EN SANTÉ ?

POLITIQUE DE TERRITOIRES/POLITIQUE DE SANTÉ : LES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE COVID

PAR ÉLÉONORE VARINI

► **Alors qu'un nouveau cycle des Tribunes de la santé vient de débuter, SciencesPo a reçu le Dr Jean Rottner, président de la région Grand Est. C'est avec Daniel Benamouzig, sociologue et professeur à SciencesPo, qu'il a discuté des enseignements de la crise sanitaire en matière de coordination entre politique de territoires et politique de santé.**

Jean Rottner (LR) est président de la région Grand Est depuis 2017. En juin 2021, il a été réélu pour un deuxième mandat. Entre-temps, il a été au cœur des événements liés à la crise sanitaire. Rappelons-nous, en février 2020, le Haut-Rhin était le premier département français à déclarer un foyer de contagion de Covid-19. Très vite, les hôpitaux du Grand Est sont saturés. Une solution temporaire est trouvée par les instances sanitaires, dans le cadre de l'opération Résilience : transférer des patients alsaciens dans un état grave par A330 médicalisés vers des hôpitaux militaires du sud de la France. « Entre le 18 mars et le 10 avril, 644 personnes sont évacuées : en ambulance, en hélicoptère, en avion militaire ou en jet privé », se souvient Jean Rottner. Près de 200 patients sont même envoyés en Suisse ou en Allemagne, grâce à des solidarités transfrontalières. « On s'en est sorti avec des moyens qu'on n'avait jamais vus jusqu'ici », analyse le président de la région qui compte à ce jour 12 660 décès liés à la pandémie.

Selon Jean Rottner, si ces moyens ont pu être déployés rapidement, c'est grâce à une excellente connaissance des acteurs de santé. « Le Grand Est présente une histoire, une géographie, une sociologie qui lui sont propres. C'est au niveau de la Région que l'on sait analyser ces particularités. Nous sommes ainsi à un échelon qui me semble stratégique pour partager les compétences liées à la santé. »

LA COORDINATION À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION

« La région est une bonne échelle de coordination, affirme Jean Rottner. Non pas pour "faire à la place de" l'État ou du département, mais pour venir en complémentarité. » À partir de ce vécu régional, le Grand Est a établi un premier plan de relance. « Nous avons signé avec l'État un document commun pour savoir ce que nous devons faire de manière immédiate, avant la fin de l'année 2020 et en 2021 », précise l'élu. Ce document comprenait initialement comme priorités le

numérique, l'industrie, le développement durable. Après concertation avec les acteurs, une quatrième priorité a été ajoutée : la santé. « Il y a des points de convergence entre santé et industrie, entre santé et développement durable et entre santé et numérique. Ces systèmes communiquent parfaitement et sont transversaux, c'est pourquoi il me semble important que la santé fasse dorénavant partie intégrante de nos politiques publiques, exprime Jean Rottner. Et pourtant, cela n'allait pas de soi, car la santé n'est pas une compétence de la Région. Mais on ne peut plus, selon moi, parler d'innovation, de ruralité, d'aménagement du territoire, de politique de la ville, d'université... sans parler de santé. »

Le Grand Est s'est ainsi doté d'une mission santé, dirigée par une ancienne directrice d'hôpital, et a nommé en 2021 une vice-présidente pour la santé. En plus d'avoir octroyé 5 millions d'euros à chaque groupement hospitalier du territoire – « ce qui, nous l'espérons, leur permettra de mieux se préparer aux crises à venir » –, la région accompagne la formation de 2 000 infirmières, 2 000 aides-soignants et 2 000 auxiliaires de vie supplémentaires par an. « Nous sommes soumis à la concurrence du Luxembourg et de la Suisse. Plutôt que de se plaindre que ces pays aspirent nos compétences, je préfère former beaucoup de professionnels, dans l'espoir de garder un contingent chez nous », précise l'élu.

Pour autant, la région n'a pas vocation à travailler de manière solitaire : à chaque étape, les départements sont associés. « Nous agissons dans la bienveillance, la transparence et la confiance : on est dans la même équipe de France ! État central, État en région et collectivités locales, chacun peut apporter ses compétences. Les régions doivent pouvoir se placer en renfort des départements, en accompagnement, avec une vision plus générale, comme elles le font déjà dans d'autres domaines. »

« Si vous aviez une baguette magique, comment formaliseriez-vous ce transfert de compétences ? », interroge Daniel Benamouzig, sociologue. « Je commencerais par des petites choses, répond Jean Rottner. La région a la responsabilité de la gestion de l'eau. Les ARS ont des laboratoires qui analysent l'eau. Pourquoi ne pas travailler ensemble ? De la même manière que la région gère les murs et les équipements des lycées, nous pourrions tout aussi bien nous occuper des murs des hôpitaux. Ce sont là des propositions qui pourraient être concrétisées dans un cadre fixé nationalement. Il ne faut pas de "grand soir" mais des compétences et des logiques de compétences à rétablir ou à rééquilibrer. » ●